



Urgent concernant mon ex conjoint

Par **mimimaguy**, le **20/05/2009** à **08:52**

Bonjour,

je suis separe de mon ex conjoint nous avons un enfant ensemble et une maison
je suis partie pour violence conjuguale je voudrais avoir des dommage et interet par rapporta
ce qu il ma fait a moi et a mes enfants ainsi que le vehicule que sa mere a payer mais la carte
grise est a mon nom. que faire? et que faire pour retirer mon nom du credit et de la maison?

c est urgent merci d avance

Par **Marion2**, le **20/05/2009** à **19:03**

Bonsoir,

Vous parlez de conjoint. Vous êtes mariés ?

Avez-vous vu un médecin pour cette violence ? Avez-vous déposé au moins une main-
courante à la gendarmerie ?

La carte grise n'est pas un titre de propriété, mais un titre de circulation.

Pour le crédit, vous ne pouvez pas retirer votre nom, vous êtes co-emprunteur.

Je vous conseille de contacter rapidement un avocat. Si vous avez de faibles revenus, vous

pourrez prétendre à l'Aide Juridictionnelle.

Cordialement.